M. Benoît Vonlanthen : inspecteur scolaire

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Aussi quittons-nous tous l'excellent collègue de Chénens avec la résolution de l'imiter.

Avant de nous laisser partir, M. R. veut encore bien nous offrir une charmante collation. Merci.

Em. Fisch, *secrét.*

✝ M. Benoît Vonlanthen

INSPECTEUR SCOLAIRE

La mort de M. Vonlanthen, survenue le 9 janvier, vient allonger la liste de ces hommes profondément dévoués à l'école qui, hélas! nous paraissent trop tôt enlevés. M. Vonlanthen est décédé à l'âge de 57 ans, après une longue et implacable maladie, chrétiennement supportée.

Les imposantes funérailles qui lui ont été faites, à Tavel, vendredi 12 janvier, ont montré combien vifs étaient les regrets de tous ceux qui l'ont connu et aimé. L'église du chef-lieu de la Singine avait peine à contenir l'affluence remarquable de parents, d'amis, d'élèves, de fonctionnaires, de délégués, d'ecclésiastiques, de hauts magistrats, accourus pour rendre un suprême hommage à cet homme de bien.

Les questions pédagogiques attiraient M. Vonlanthen. Pendant ses études au gymnase et au Lycée de Fribourg, il fut précepteur dans la famille de M. de Diesbach de Rosières. Il exerça aussi les fonctions de la surveillance au Collège.

Des talents variés, la connaissance approfondie des langues allemande et française le signalèrent bientôt à l'attention du Conseil d'Etat et de la Direction de l'Instruction publique. En 1879, il fut nommé inspecteur scolaire de l'arrondissement Sarine et Glâne. Lors de la réorganisation de l'inspectorat, en 1883, M. Vonlanthen garda l'arrondissement de la Sarine, qu'il dirigea jusqu'en 1887.

A cette époque, il fut appelé au secrétariat de la Direction de l'Instruction publique, qu'il occupa deux ans. Nommé ensuite professeur de branches réales au gymnase allemand du Collège Saint-Michel, il ne tarda pas à être désigné, en 1892, pour remplir les fonctions, qu'il occupa jusqu'à sa mort, de contrôleur des hypothèques de la Singine et, en même temps, d'inspecteur des écoles régionales et secondaires allemandes. Ajoutons que, depuis 1881, il était membre de la Commission des Etudes, section allemande, et, à partir de 1904, président de la Comission du Dépôt du matériel scolaire.

Dans les différents postes qu'il a occupés, M. Vonlanthen s'est montré invariablement empressé à rendre service, affable et condescendant envers ses subordonnés, plein de déférence et de respect à l'égard de ses supérieurs; ce fut un fonctionnaire laborieux et un observateur très consciencieux de ses obligations professionnelles.

Il aimait la Société fribourgeoise d'Education. Volontiers, il prenait part à nos discussions et portait la parole dans nos joyeux banquets. Sans négliger le côté technique des problèmes scolaires, il préférait insister sur le caractère éducatif et religieux de l'enseignement. Jamais au cours d'une discussion on n'a pu surprendre sur ses lèvres un mot discourtois. Sa parole facile coulait abondante et inépuisable. Animé d'une foi robuste, M. Vonlanthen s'exprimait avec la sincérité et la conviction d'une âme apostolique; il ne se contentait pas de dire, il agissait en fervent chrétien.

Qu'il repose dans l'estime de ses concitoyens et la paix de Dieu ! J. D.

APPRENTISSAGES

Le Musée industriel a reçu de nombreuses demandes d'ouvrages relatifs à l'importante question mise à l'étude pour l'assemblée annuelle de 1906. Il ne peut mieux y répondre qu'en donnant ci-après un extrait de son catalogue, dont il vient de recevoir les épreuves de l'imprimerie.

Apprentissage dans l'imprimerie, 1899-1901. Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCII. — 10194.

Apprentissage (L'), dans la maison Redouly et Cie, Paris. Règlement concernant les apprentis. Rapports de M. Beudin. — 11805.

— Règlement pour les apprentissages dans les imprimeries de la Suisse. Revisé et mis en vigueur le 1er février 1903. — 1405.

Apprentissages et cours d'adultes. Rapports de MM. Mesureur et Siegfried au Congrès international de l'enseignement technique de Bordeaux, 1895. — 11076.

Arrêté d'exécution, concernant l'organisation de la fondation Rieter, à Bulle. — 887.

Bastard Lucien, Rapport du délégué, chargé de l'étude des questions d'apprentissage et d'enseignement professionnel à l'Exposition universelle de 1900. Genève, 1901. — 11884.

Berne, Loi sur les apprentissages. Projet commun du Conseil exécutif et de la Commission du Grand Conseil (14 mars et 14 avril 1902.) — 1149.

Bettencourt, Victor. Du choix d'une carrière indépendante. Paris. Poussielgue, 1903. — 1421.

— La question de l'apprentissage. Paris, Lecoffre. — 261.